

CALENDRIER UNIVERSITAIRE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE ET DE CYCLES SUPÉRIEURS 2023-2024 (Projet révisé, septembre 2023)

	Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024
Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps complet au premier cycle : <ul style="list-style-type: none"> • Premier cycle à temps complet • Premier cycle à temps partiel (prog. non contingentés et dans certains prog. non contingentés) • Premier cycle à temps partiel (programmes non contingentés) 	N/A N/A N/A	1 ^{er} mars 1 ^{er} mai 1 ^{er} août	1 ^{er} novembre 1 ^{er} novembre 1 ^{er} novembre
Période de réinscription, de modification et d'annulation de cours sans facturation	6 février au 5 mai	13 février au 18 septembre	2 octobre au 19 janvier
Période d'inscription des nouveaux étudiants, de modification et d'annulation de cours sans facturation	20 février au 5 mai	20 février au 18 septembre	10 octobre au 19 janvier
Période d'inscription des étudiants libres, de modification et d'annulation de cours sans facturation	3 avril au 5 mai	5 juin au 18 septembre	4 décembre au 19 janvier
Date limite d'inscription, de modification et d'annulation de cours sans facturation	5 mai	18 septembre***	19 janvier***
Début des cours	1 ^{er} mai	3 août*, 28 août ou 5 sept. (selon facultés/écoles)	8 janvier
Période d'abandon de cours avec facturation sans mention d'échec	6 mai au 1 ^{er} juin (période intensive) 6 mai au 6 juillet (période régulière)	19 septembre au 9 novembre**	20 janvier au 11 mars**
Assurances collectives pour les associations étudiantes	N/A	19 septembre au 18 octobre	20 janvier au 19 février
Congés	22 mai 26 juin 3 juillet	4 septembre 29 septembre 9 octobre	29 mars 1 ^{er} avril
Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité	2 juin	22 septembre (premier versement) 13 octobre (deuxième et dernier versement)	26 janvier (premier versement) 23 février (deuxième et dernier versement)
Fin des cours	21 juin (période intensive) 11 août (période régulière)	15, 18 et 20 décembre (selon facultés/écoles)	19, 26 et 28 avril (selon facultés/écoles)
Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec, avec facturation (cours-années seulement)	11 août	20 décembre	28 avril
Date limite de remise des résultats des cours au Registrariat	7 juillet (période intensive) 25 août (période régulière)	8 janvier	3 ou 10 mai (selon facultés/écoles)
Semaine de lecture ou de relâche (selon facultés/écoles)	N/A	N/A	26 février au 3 mars

* D'autres dates de début des cours s'appliquent selon la spécialisation et le degré d'avancement dans le programme (consulter le site Web du Département des sciences biologiques)

** Pour les cours donnés en mode intensif, la date limite d'abandon correspond à 60 % de la durée du cours (R5, art. 5.13; R8, art. 4.12.2)

*** Possibilité de maintenir un délai à 6 jours ouvrables pour certains cours ou activités de formation pratiques ciblés par le doyen, la doyenne, sur recommandation des directions de programmes

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024 des études de premier cycle et de cycles supérieurs (projet révisé, septembre 2023)

Approuvé par le Conseil d'administration (2020-A-18511 du 23 juin 2020) (projet, juin 2020)

Approuvé par le Conseil d'administration (2021-A-18703 du 17 juin 2021) (projet révisé, juin 2021)

Approuvé par le Conseil d'administration (2022-A-18927 du 16 juin 2022) (projet révisé, juin 2022)

Approuvé par le Conseil d'administration (2023-A-XXXXX du 15 septembre 2023) (projet révisé, septembre 2023)

<http://www.etudier.uqam.ca/calendriers>

2023
2024